



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 23446

Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats admis sur la liste complémentaire du concours de recrutement professeurs des écoles de l'académie de Rennes. Ces listes complémentaires ont pour but de pourvoir les postes budgétaires vacants qui se découvrent en cours d'année. Il semble que la décision ait été prise de bloquer le recrutement à 9 sur la liste complémentaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la situation à cet égard.

Texte de la réponse

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, neuf cents personnes ont été recrutées sur les listes complémentaires des concours de recrutement de professeurs des écoles, dont neuf pour l'académie de Rennes. Par la suite, compte tenu du nombre de vacances de postes constatées, les recteurs ont été autorisés à procéder à des recrutements supplémentaires, et le ministre a donné son accord à la réouverture de la liste complémentaire dans l'académie de Rennes.

Données clés

Auteur : [M. René Couanau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23446

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1998, page 7030

Réponse publiée le : 24 mai 1999, page 3145